



SI Amélioration Ecoulement des Eaux dans le VIMEU (Siren : 258003516)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Friville-Escarbotin
Arrondissement	Abbeville
Département	Somme
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	24/02/1988
Date d'effet	24/02/1988

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Daniel FRANCOIS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	Place Jean Jaurès
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN
Téléphone	
Fax	
Courriel	siaeev@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	28 903
Densité moyenne	147,57

Périmètres

Nombre total de membres : 26

- Dont 26 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Aigneville (218000073)	897
80	Allenay (218000164)	275
80	Arrest (218000271)	890
80	Béthencourt-sur-Mer (218000917)	1 002
80	Bourseville (218001154)	711
80	Brutelles (218001394)	208
80	Chépy (218001824)	1 311
80	Estrébfuf (218002749)	250
80	Feuquières-en-Vimeu (218002954)	2 622
80	Fressenneville (218003465)	2 273
80	Friaucourt (218003499)	815
80	Friville-Escarbotin (218003531)	4 855
80	Lanchères (218004422)	914
80	Méneslies (218005007)	314
80	Nibas (218005643)	859
80	Ochancourt (218005700)	308
80	Pendé (218005833)	1 108
80	Saint-Blimont (218006591)	893
80	Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (218006724)	1 317
80	Saint-Valery-sur-Somme (218006773)	2 664
80	Tully (218007219)	580
80	Valines (218007268)	645
80	Vaudricourt (218007318)	405
80	Woignarue (218007748)	865
80	Woincourt (218007755)	1 342
80	Yzengremer (218007813)	580

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Autres actions environnementales
1 ? la réalisation des études et des travaux d'aménagements hydrauliques des bassins versants de l'Amboise et de l'Avalasse, hors agglomérations (en dehors de toute zone urbanisable) sauf s'il s'agit d'antennes collectant des eaux issues des bassins versants amonts figurant dans la liste particulière et les cares figurant en annexe 2 Les aménagements hydrauliques concernent tous les ouvrages contribuant, en amont ou en aval hydraulique des zones urbanisables des

communes membres, à : - réduire les ruissellements (y compris par les plantations de toutes nature), - collecter les eaux (par les fossés naturels ou non, les canalisations, les dalots, etc?), - tamponner et stocker les eaux en tout secteur jugé intéressant, - évacuer les eaux vers les milieux naturels les plus appropriés (cours d'eau permanent ou non, sous-sol par infiltration, etc ?), étant entendu que le traitement des eaux usées d'origine domestique, agricole ou industrielle ainsi que les eaux pluviales issues de voirie départementale ne sont pas de sa compétence (sauf accord préalable avec le Département).

2 ? la préparation des dossiers correspondants 3 ? la recherche des financements des études et des travaux 4 ? l'entretien et l'aménagement des ouvrages, ainsi que l'entretien et l'aménagement des cours d'eau Amboise, Avalasse et Drancourt dans le cadre de l'intérêt général et selon le programme pluriannuel, par tous moyens adaptés. 5 ? la passation de toute convention avec des organismes dont les compétences sont de même nature que le syndicat.

Il assure en tant que de besoin :

1 ? les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation de ses projets, 2 ? la conduite des travaux d'équipements, d'aménagement et de gestion en qualité de maître d'ouvrage, 3 ? la définition des modes de gestion des services créés, et en particulier l'entretien des ouvrages et des exutoires existants ou à construire, 4 ? la recherche et l'appui de toutes initiatives publiques ou privées propres à faciliter la réalisation de son objet

Il réalise :

1 ? son objet soit par voie d'exploitation directe, soit par voie de concession ou d'affermage, soit par tout moyen conforme à la législation et aux textes réglementaires 2 ? des travaux d'entretien et d'aménagement à condition de posséder la maîtrise foncière des terrains qui reçoivent ou doivent recevoir des ouvrages (bassins, fossés, canalisation), ou de disposer d'un arrêté de déclaration d'intérêt général (dans le cas des cours d'eau et des plantations), ou d'une convention de travaux (dans le cas de plantations ou de canalisations) ou d'une autorisation de la collectivité propriétaire du terrain.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
80	SI Mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme (AMEVA) (258004688)	SM ouvert	734 229

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)